Charles FABRE



Etat-civil

Né(e) le/en 24 juin 1920 à Beauvoisin

Profession en 1940 : Viticulteur
Domicile en 1940 : Non renseigné

Résistance

Lieux d'action : Indre
Organisation de Résistance : Maquis "Carol"

Mort au combat

Date et lieu de décès : 23/07/1944 à Azay-le-Ferron au lieu-dit Pêchoire

Commentaires

Charles voit le jour le 24 juin 1920 en Occitanie, à 20km au sud de Nîmes dans le village de Beauvoisin. Albert, son père, est alors cultivateur. Sa mère Marie-Louise élèvera trois enfants : Alberte, l'ainée et Simone, la cadette. Seul fils de la famille, Charles dès 16 ans travaille la terre puis les vignes. Il aurait été enfant de troupe. Initialement enrôlé dans le 1er régiment de France, une unité militaire créée en 1943 par le gouvernement de Vichy pour lutter contre la Résistance que de nombreux engagés finiront par rejoindre, « Charlot » intègre le maquis Carol au 17e BCP mi-juin 1944.

Agent de liaison motocycliste, il conduisait un side-car qui l'a amené à être affublé d'un second surnom : « le motard » aux dires de Robert Boutin, son camarade de combat. Ce dernier se souvient s'être exercé à la conduite du trois roues et à des exercices de tirs dans la campagne. Parfois, ils allaient tous les deux flirter avec les jeunes filles brennouses. Les deux compères ont aussi fait sauter une citerne d'essence à la grenade et tué le chauffeur d'un camion ennemi vers La Roche-Posay. Un compte-rendu, rédigé le 1er août 1944, raconte que « Charlot » s'est vu confier ce 23 juillet la garde de trois prisonniers, déchargeant ainsi le chef Bastard d'un encombrant fardeau qui l'empêchait de poursuivre les combats. Le corps de ce résistant n'a été découvert que le 30 juillet. Il a été inhumé le lendemain dans le cimetière d'Azay-le-Ferron comme « inconnu », vêtu d'une veste en treillis de couleur kaki, d'un pantalon et chaussé de brodequins. Ce n'est que le 2 mai 1945 que les parents du « grand Charles » - il mesurait 1,80 m - ont certifié aux gendarmes qu'il s'agissait de leur fils. L'acte de décès a été rectifié en conséquence par jugement du tribunal civil du Blanc le 22 août de la même année, après des tristes démarches réalisées par la famille. Roger Morève, maire de Mézières-en-Brenne et président des anciens du maquis Carol, a demandé et obtenu que la mention « Mort pour la France » soit inscrite en marge du registre d'état-civil. En 1949, Charles Fabre « patriote courageux » s'est vu décerner à tire posthume la Croix de guerre avec étoile de bronze.

Sources et bibliographie utilisées

Chantal Kroliczak pour l'Association Culturelle Macérienne (A.C.M.) -Archives départementales du Gard. -Commune d'Azay-le-Ferron. -SHD Vincennes – GR 16P 213796. -Archives départementales de l'Indre – 3U4-353. -Témoignage oral de Robert Boutin du 20/09/2023. -Rapport du sous-lieutenant Pierre du 01/08/1944 au commandant Charles, communiqué par Patrick Grosjean mais jamais publié.